

Chers Parents,

**Vous souhaitez inscrire votre enfant au sein du Groupe scolaire Jeanne d'Arc La Salle et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez. Vous trouverez ci-dessous quelques informations vous aidant dans cette démarche.**

## INSCRIPTION

- Lors de l'entretien, vous remettrez au Directeur la fiche de pré-inscription que vous aurez au préalable complétée et signée, accompagné des documents demandés, document à télécharger sur notre site internet [www.groupedelasalle-reims.com](http://www.groupedelasalle-reims.com) dans la partie inscription.
- À l'issue de l'entretien, le Directeur vous donnera réponse et, en cas de pré-accord, vous remettra une fiche de pré-admission.
- Vous disposerez d'un délai de 15 jours pour nous retourner le coupon accompagné du chèque d'acompte (passé ce délai, la place pourra être considérée comme vacante).

**Toute admission sera considérée comme définitive après envoi par la famille de l'avis favorable du conseil de classe pour le passage en classe supérieure (indiqué sur le bulletin du troisième trimestre 2018/2019), ainsi que le certificat de radiation.**

## RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire 2019/2020 est prévue à partir du 2 septembre 2019.

Vous recevrez **en juin** une enveloppe comportant les informations nécessaires au bon déroulement de la scolarité de votre enfant (inscriptions garderie / restauration, documents comptables, brochure de rentrée à garder, date et heure de rentrée, dates importantes, etc.).

## HORAIRES DE CLASSES

Les horaires de classes sont les suivants :

- Maternelle : de 8h40 à 11h40 et de 13h30 à 16h30
- Élémentaire : De 8 h 30 à 11h30 et de 13h30 à 16h 45

## LIVRET SCOLAIRE

Les évaluations sont adressées via une plate-forme numérique aux parents, d'où l'importance de fournir une adresse Email lors de l'inscription. Les parents peuvent consulter les résultats sur cette plate-forme.

**Le code d'accès et le mot de passe vous seront fournis.**

	Scolarité		Garderie Matin (7h45- 8h10)	Demi-pension (11h30- 13h30)	Garderie Etude du soir (17h- 18h)	frais annexes
<b>Ecole</b>	555 €	4 jours	164 €	936 €	235 €	maximum 120€
		3 jours	123 €	721 €	176 €	
		2 jours	82 €	488 €	118 €	
		1 jour	41 €	247 €	59 €	
		occasionnel	4 €	7 €	5 €	
	Scolarité			Demi-pension		frais annexes
<b>Collège</b>	695 €			936 €		environ 100€
	Scolarité			Demi-pension		frais annexes
<b>Lycée Professionnel</b>	665 €			867 €		environ 80€

**Autres frais à prévoir :**

A ce montant, il faut ajouter entre 120 euros pour les frais annexes pour l'école (frais pédagogiques, pastorale, autres).

**A noter :**

- Les élèves sont couverts pour le risque "Scolaire" par le Service des Assurances FEC à Metz. Tous les élèves sont couverts pour le risque "Trajet" et "Extra-Scolaire" par le Service des Assurances FEC à Metz.

La facture annuelle est adressée fin septembre.

**Son règlement s'effectue par prélèvements automatiques mensuels** (9 prélèvements le 7 de chaque mois d'octobre à juin).

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- La fiche de pré-inscription remplie recto verso
- Une photocopie de la carte d'identité de l'élève (recto-verso) ou du livret de famille (complet)
- Une photo d'identité récente (nom et prénom au dos)
- La photocopie du livret scolaire (sauf entrée en petite section)
- Le cas échéant : la photocopie du :
  - Jugement de divorce
  - De la notification de Bourse Nationale
  - Du suivi M.D.P.H. (dernier compte rendu de l'équipe de suivi de scolarisation).

REMISE DES DOSSIERS

Les dossiers **complets avec photocopies** seront remis au bureau d'accueil **le jour du rendez-vous** avec le Directeur.

Tout entretien d'inscription avec un dossier incomplet **sans bulletin scolaire (sauf pour les petites sections)** se verra annulé ou reporté.